

*Le Programme de remboursement  
de taxes municipales et scolaires du  
MAPAQ*



Léo Pelletier  
Économiste

Préparé par Lucie Veillette  
Étudiante en Agro-économie

10 novembre 2000

# *Historique du programme*

§ La Commission Royale d'enquête sur la fiscalité (Commission Bélanger, 1965)

- | Capitalisation très élevée des exploitations agricoles  $\Rightarrow$  impact de la fiscalité.
- | Hausse très rapide de l'impôt foncier scolaire.

# *Historique du programme*

## **§ Début des années '60**

Le rapport Parent: l'impôt foncier scolaire représente 70 % de l'impôt foncier total et 10 % du revenu net des exploitations agricoles.

## **§ 1964**

L'arrêté en conseil 2015 permet de rembourser, pour la première fois, 25 % de l'impôt foncier scolaire.

## **§ 1967**

Le remboursement passe de 25% à 35 %, mais seulement sur les taxes scolaires.

# *Historique du programme*

## **§ 1973**

L'introduction, pour la première fois, du remboursement de l'impôt foncier municipal fixé à 40% alors que l'impôt foncier scolaire demeure à 35%.

## **§ 1978**

La Loi sur la protection du territoire agricole a fait passer de 40% à 70% le remboursement des taxes à titre de compensation pour restriction apportée à l'utilisation des biens fonciers.

# *Historique du programme*

## **§ 1991**

La réforme Ryan: Les municipalités cherchent à compenser pour les nouvelles responsabilités que le gouvernement leur a attribuées.

Le MAPAQ devient le seul gestionnaire du régime de remboursement de taxes.

# *Historique du programme*

## **§ 1995**

Loi 85: passage de 3 000\$ à 10 000\$ de revenus agricoles et production moyenne de 150\$/ha pour être admissible au programme.

Retrait des résidences, plafond de remboursement à 30 % du revenu brut et hausse du plafond de remboursement de taxes à 100 % (au dessus de 800\$/ha).

# *Conclusion de l'historique du programme*

- § Des réformes du gouvernement qui ont eu un impact majeur sur la taxation des exploitations agricoles  $\Rightarrow$  hausse des coûts du programme.
- § Note : Les projets de fusion de municipalités en cours auront pour effet d'augmenter le fardeau fiscal des exploitations agricoles situées dans les RMR de Montréal, Québec et Hull.

# *Rappel des objectifs du programme au cours des 35 dernières années*

- § Compensation pour atténuer l'impact de certaines réformes gouvernementales sur le fardeau fiscal des exploitations agricoles.
- § Compensation pour les restrictions apportées au droit de propriété par la Loi sur le zonage agricole.



# *Conditions actuelles d'admissibilité pour l'exploitation agricole*

- § Enregistrée au MAPAQ
- § Située en zone agricole
- § Revenu agricole brut  $\geq 10\ 000$  \$
- § Revenu moyen  $\geq 150$  \$/hectare
- § Cotisation annuelle à l'UPA acquittée

# *Modalités de remboursement*

## § **Mode 1**

Montant des taxes admissibles  $\leq 300$  \$ Taxes remboursées à 100 %.

## § **Mode 2**

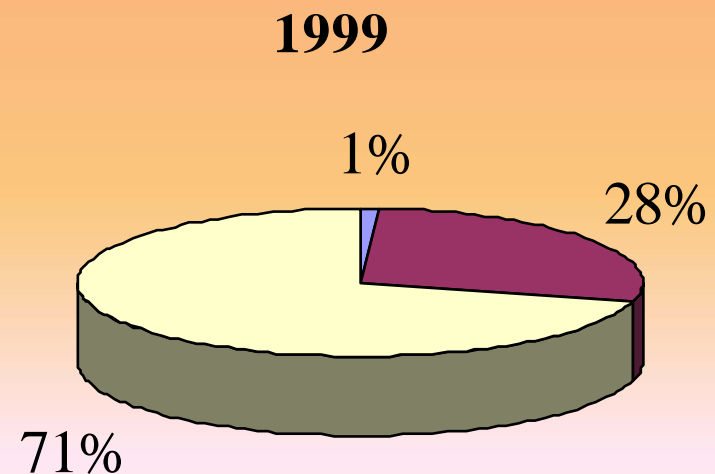
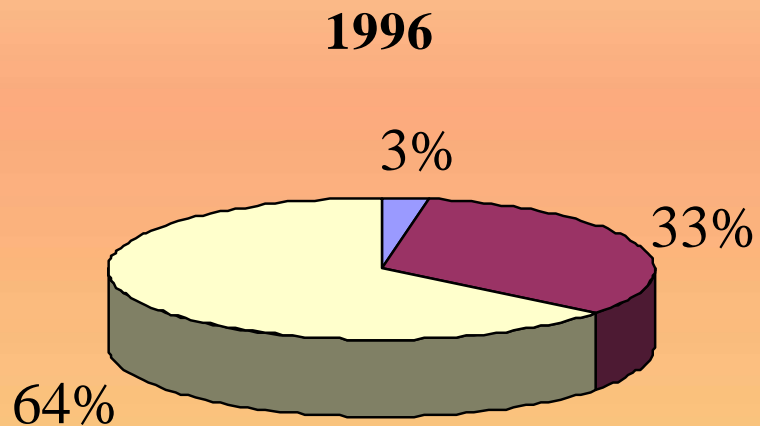
Montant des taxes admissibles  $> 300$  \$ et valeur moyenne du fonds de terre  $\leq 800$  \$/ha Taxes remboursées à 100 % pour les 1<sup>er</sup> 300 \$ de taxes, et à 70 % pour l'excédent.

## § **Mode 3**

Valeur moyenne du fonds de terre  $> 800$  \$/ha Taxes remboursées à 70 % pour la partie valant jusqu'à 800 \$/ha. Taxes relatives au terrain remboursées à 100 % pour la partie  $> 800$  \$/ha.

§ Plafond à 30 % du revenu agricole brut annuel.

# *Nombre d'exploitations par mode de remboursement, 1996 et 1999*



- Mode 1
- Mode 2
- Mode 3

# *Contexte économique de base pour le programme*

§ Conflit permanent entre le développement agricole et le développement urbain (résidentiel, commercial, industriel, etc.).

Ex.: Projet de centre commercial à Boisbriand

§ Pressions permanentes sur la zone agricole.

Rappel: La région de Montréal dans la décennie '60-'70

# *Contexte économique de base pour le programme*

§ Des mesures fiscales de protection du territoire agricole: il en existe partout en Amérique du Nord.

- | Au Canada: Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick, etc.
- | Aux États-Unis: Wisconsin, Michigan, Illinois, etc.

# *Contexte économique de base pour le programme*

§ Au Québec, la zone agricole est très limitée par rapport à l'étendue du territoire.

- | Zone agricole: 6 342 505 ha au total

  - 1 856 666 ha en culture

- | Le Québec: 1 607 926 km<sup>2</sup>

- | La zone agricole compte pour environ 4 % de tout le territoire.

# *Contexte économique de base pour le programme*

- § Les développements urbains et industriels sont situés au cœur même de la zone agricole.
- § Montréal est situé au cœur même des plus belles terres agricoles du Québec
  - | en termes de qualité des sols;
  - | surtout en termes d'UTM;

À titre d'exemple:

- Montréal est dans la zone 1: 2700-2900 UTM
- Québec est dans la zone 4: 2100-2299 UTM

# *Contexte économique de base pour le programme*

§ 1978 : Loi sur la protection du territoire agricole

- | Le programme accorde une compensation financière pour la restriction majeure imposée par la loi à l'usage de la propriété.
- | Conflits fréquents de voisinage entre les zones résidentielles et les zones agricoles.



# *Impact du financement des municipalités au moyen de la taxe foncière*

§ Ce qui semble équitable en principe...

- | Un même taux de taxe foncière pour tous.
- | Ex.: 1,25 \$ / 100 \$ d'évaluation

...ne l'est pas en réalité !

§ La composition particulière du capital agricole !

- | Le ratio **actifs immobiliers\*** / **autres actifs** est très élevé dans le secteur agricole.

\* fonds de terre + bâtiments

# *Impact du financement des municipalités au moyen de la taxe foncière*

- § Lacunes dans le mode de tarification des principaux services municipaux: aqueduc, égout, éclairage...
- § Mode de tarification au pied linéaire de façade.

# *Dernière réforme du programme en 1995*

- § Exclusion de la résidence et du terrain adjacent.
- § Passage du seuil d'admissibilité de 3000 \$ à 10 000 \$ de revenu agricole brut annuel.
- § Introduction d'un plafond de remboursement à 30 % du revenu agricole brut annuel.

# *Croissance des coûts du programme*

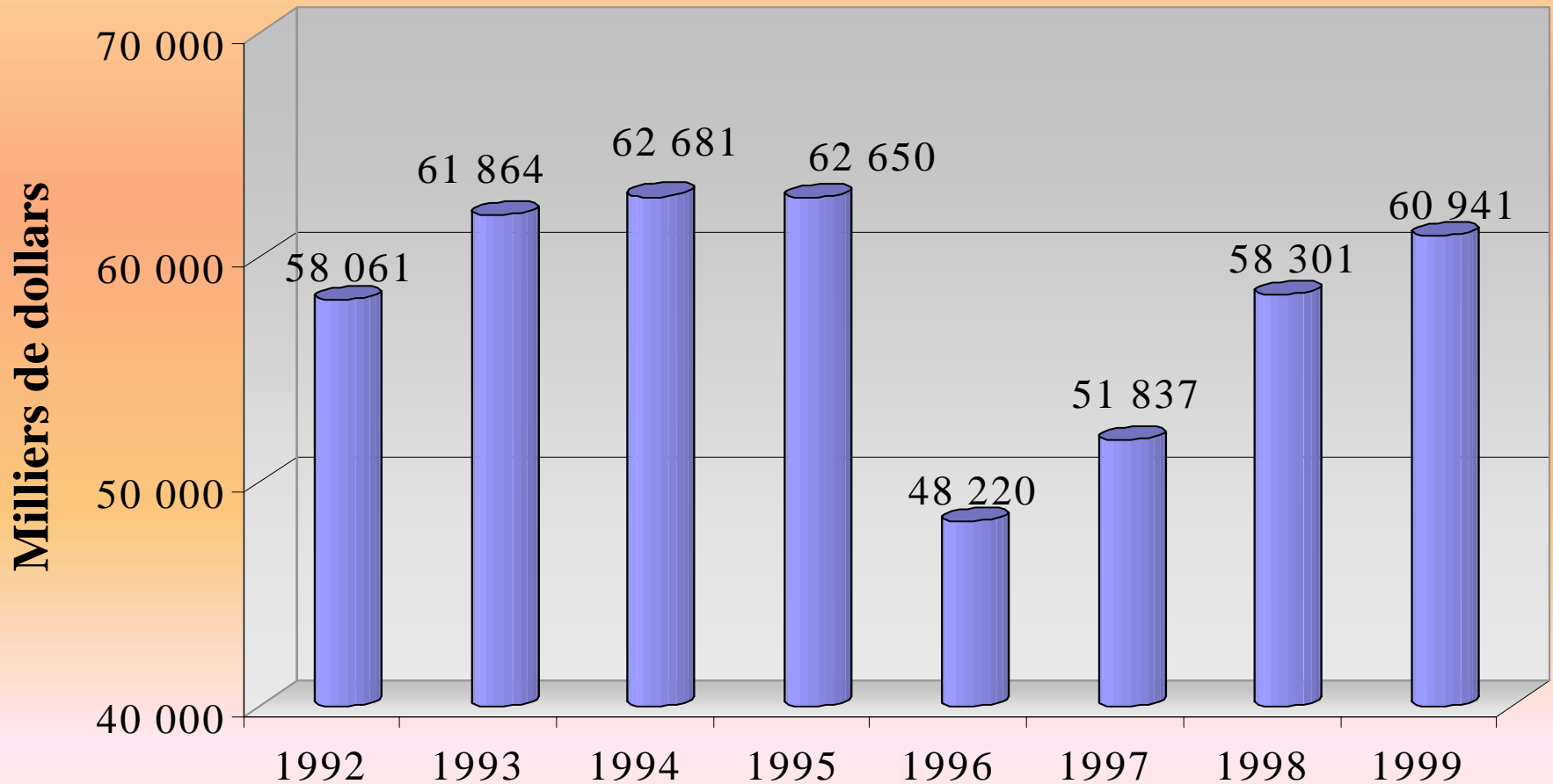
§ Croissance des coûts > inflation

| 1996-1997 : ↑ 7.2 %

| 1997-1998 : ↑ 12.4 %

| 1998-1999 : ↑ 4.5 %

# *Coût du Programme de remboursement des taxes municipales et scolaires du MAPAQ ( '000 \$), 1992 à 1999*



Coût du programme par mesure en date du 1er septembre 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

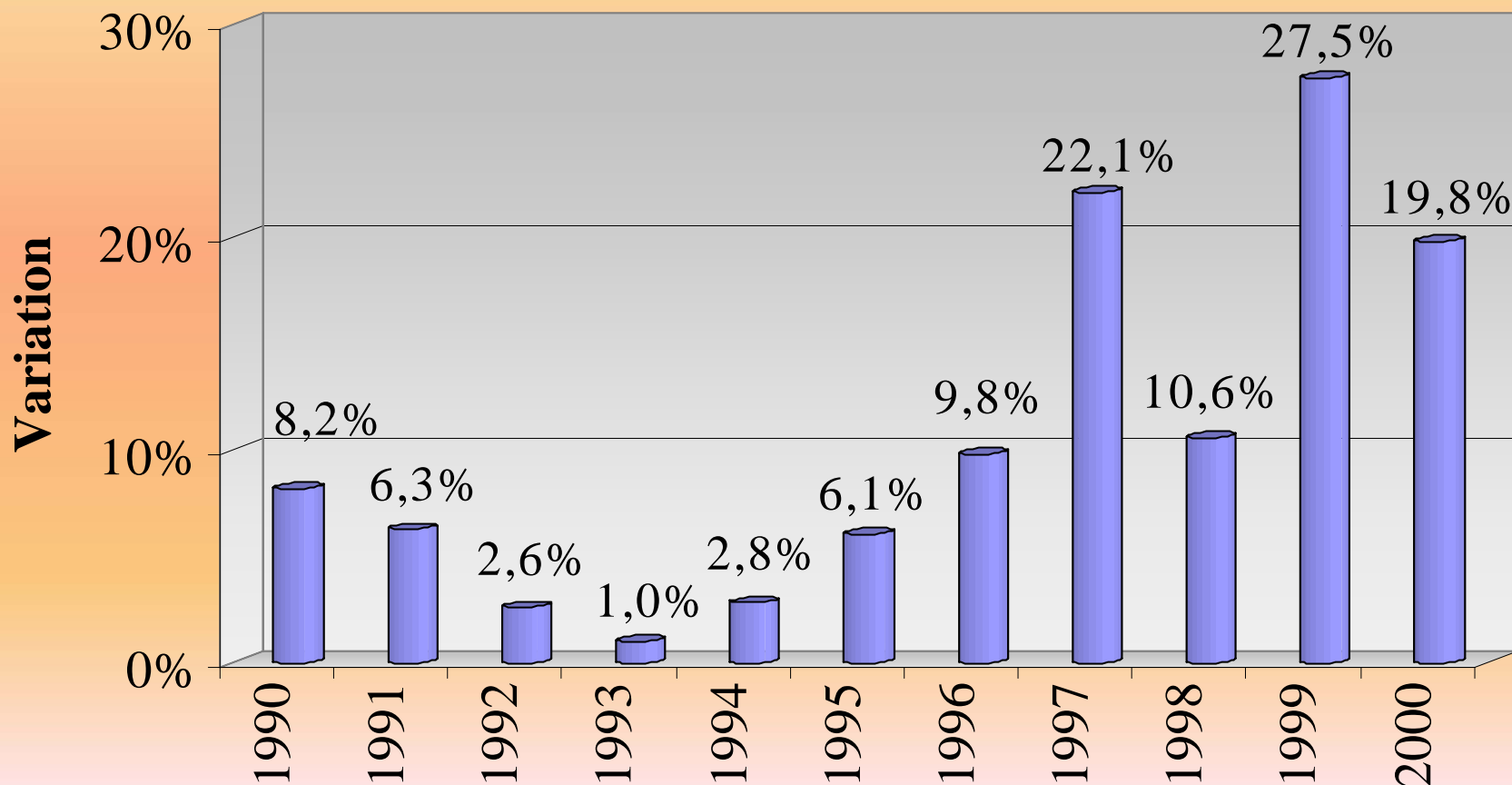
# *Les causes de la croissance des coûts du programme*

- § ↑ de la valeur des terres agricoles au Québec.
- § 1989-2000 : ↑ 194 %

# *Les causes de la croissance des coûts du programme*

- §  $\uparrow$  de la valeur des terres  $\Rightarrow$   $\uparrow$  de la valeur des évaluations foncières municipales.
- § L'impact de l'augmentation de la valeur des terres est supérieur pour le MAPAQ que pour les producteurs agricoles.

## *Variation en % de la valeur des terres en culture au Québec, 1990-2000*

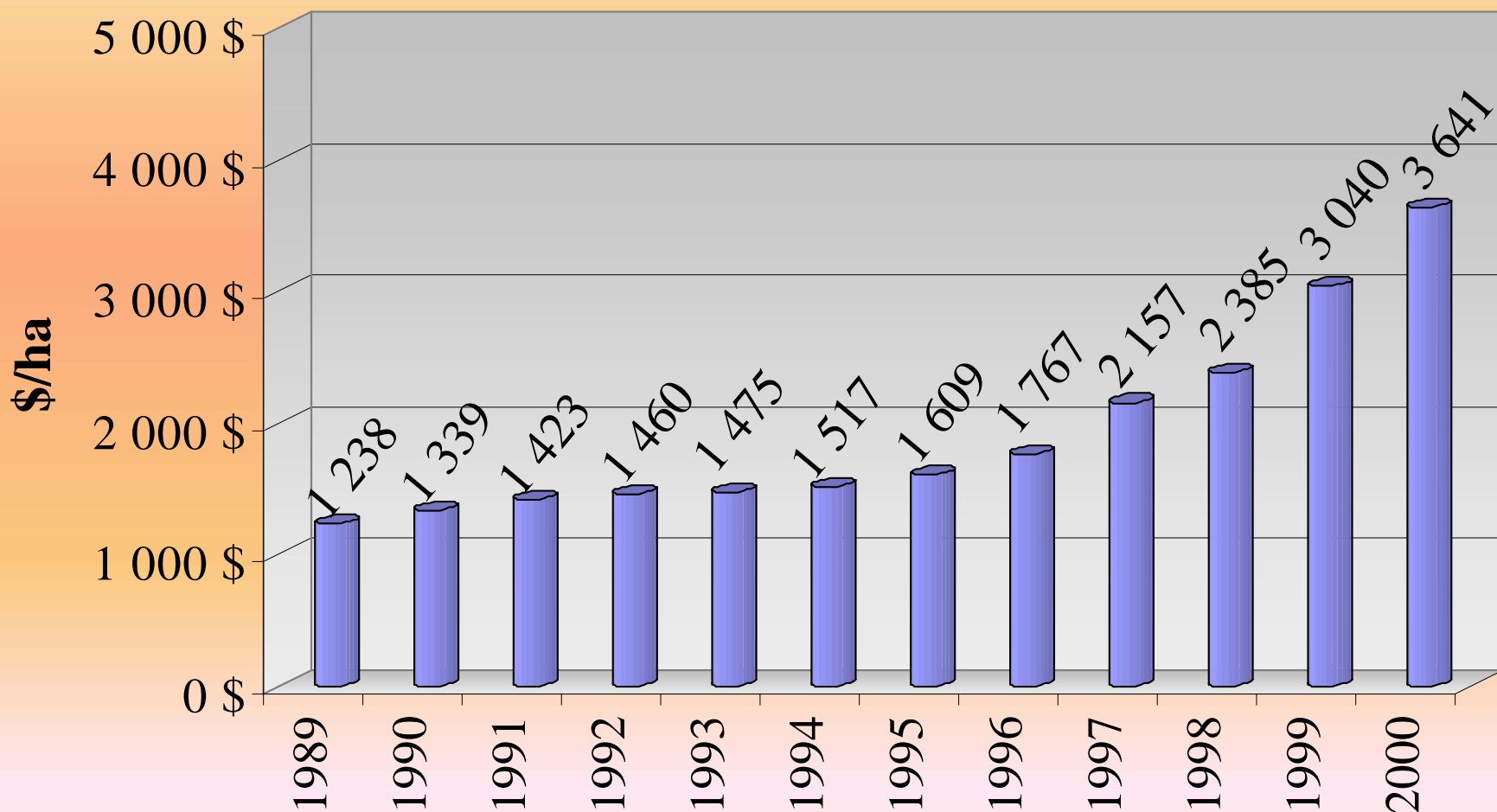


Note : Les variations sont exprimées en % par rapport au 1er janvier de l'année précédente

Source : Société du crédit agricole, données non publiées, octobre 2000.

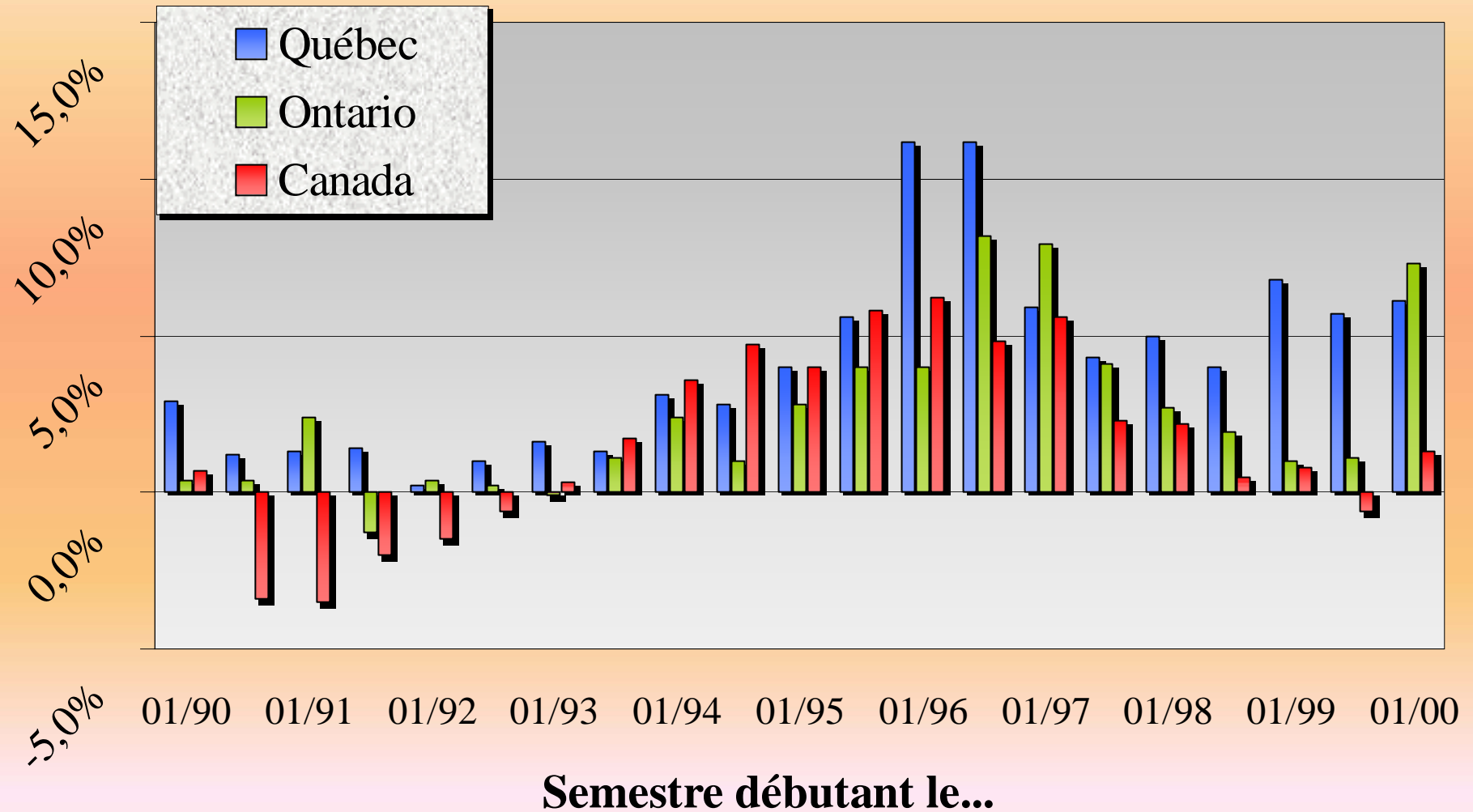


## *Évolution de la valeur des terres en culture en dollars par hectare, Québec, 1989-2000*



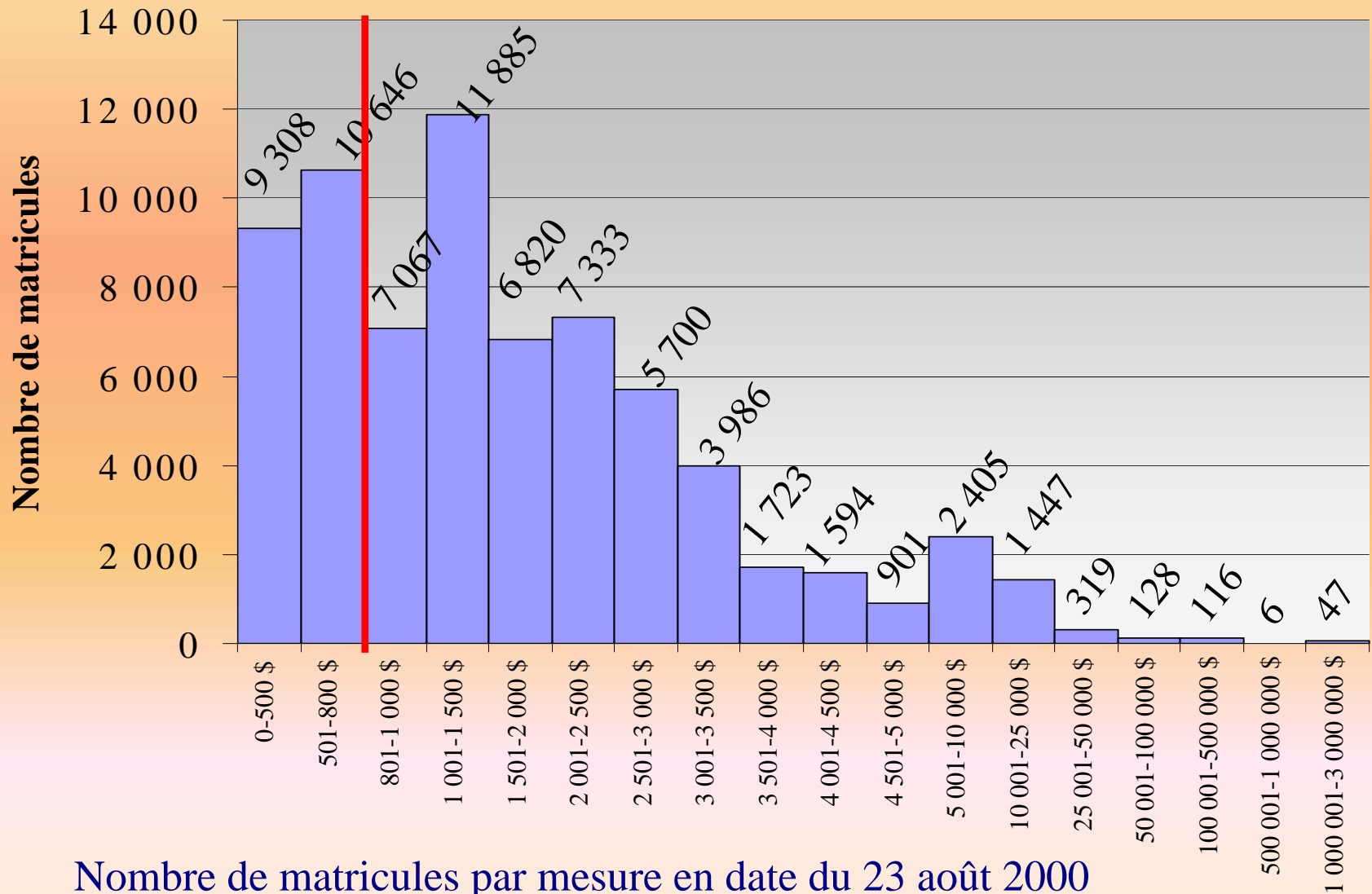
Source : Société du crédit agricole, données non publiées, octobre 2000

# Évolution de la valeur des terres agricoles, Canada, Québec et Ontario (Variations en %)



Source : Société du crédit agricole, Valeur des terres agricoles, Automne 2000.

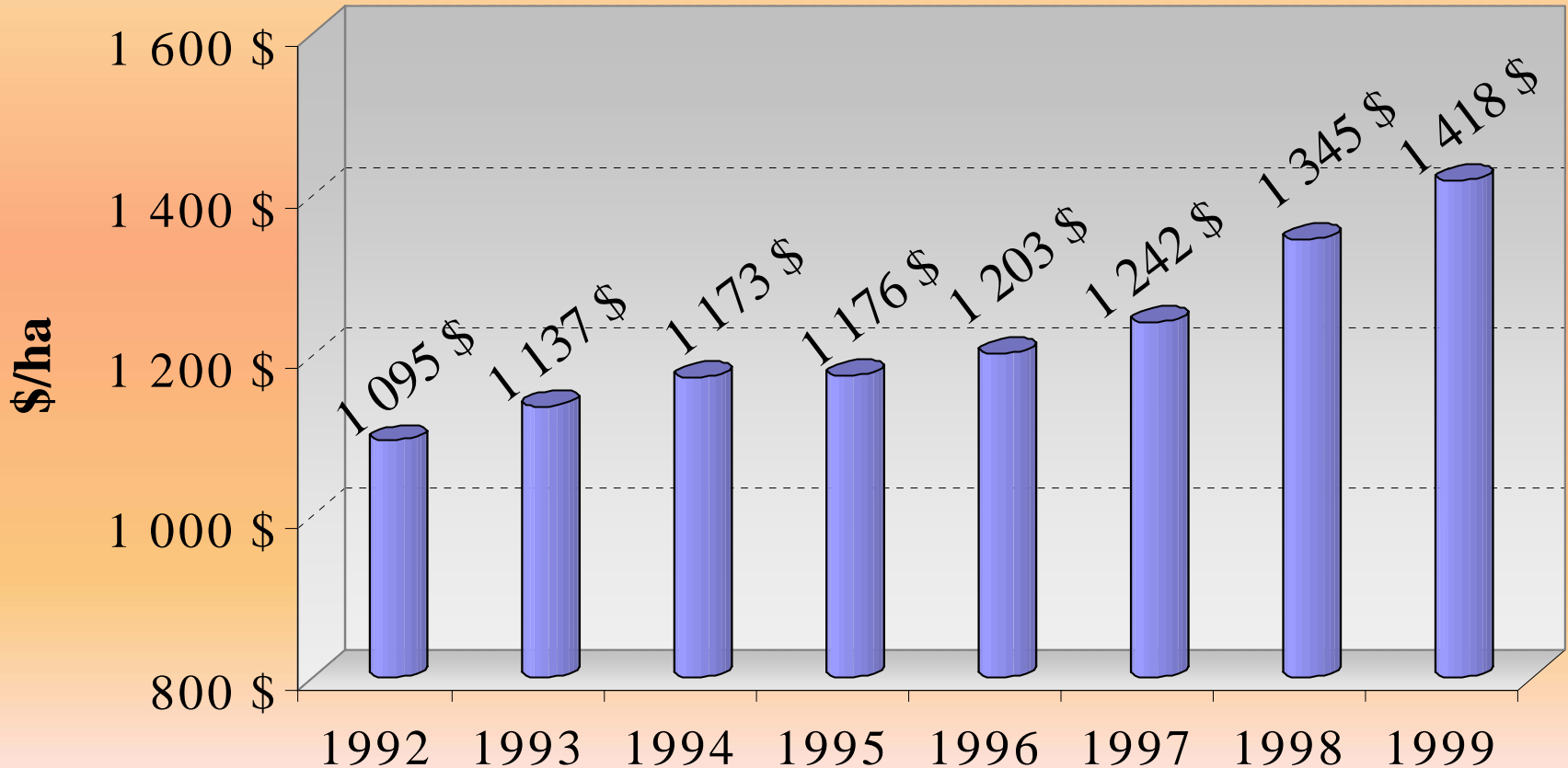
# *Nombre de matricules par strate de valeur à l'hectare des terres remboursées, Québec, 1999*



Nombre de matricules par mesure en date du 23 août 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

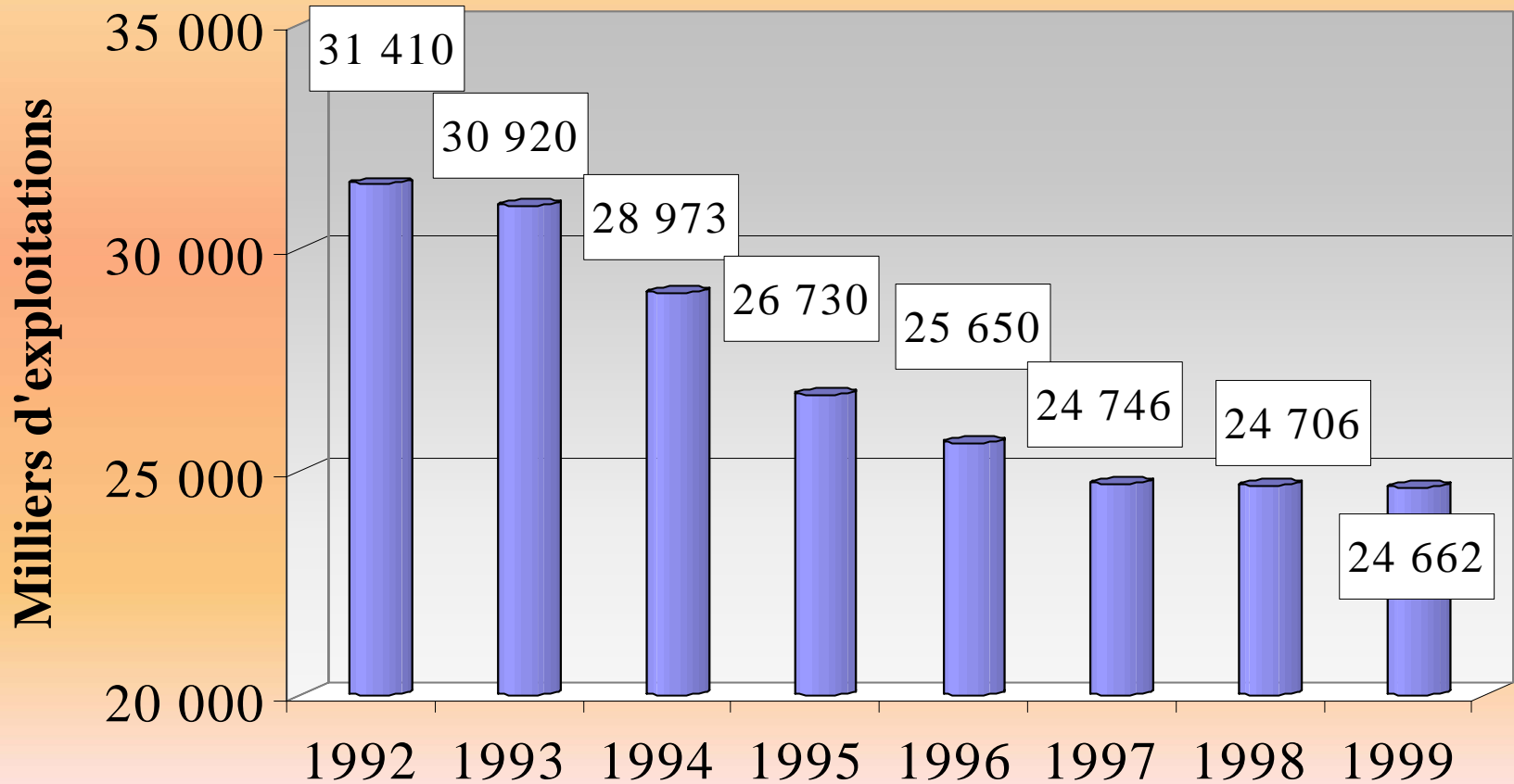
# Évolution de la valeur à l'hectare des terrains agricoles remboursés<sup>1</sup>, Québec, 1992-1999



<sup>1</sup>Valeur à l'hectare des terrains agricoles admissibles à un remboursement  
Évaluations admissibles et superficies remboursées par mesure en date du  
23 août 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

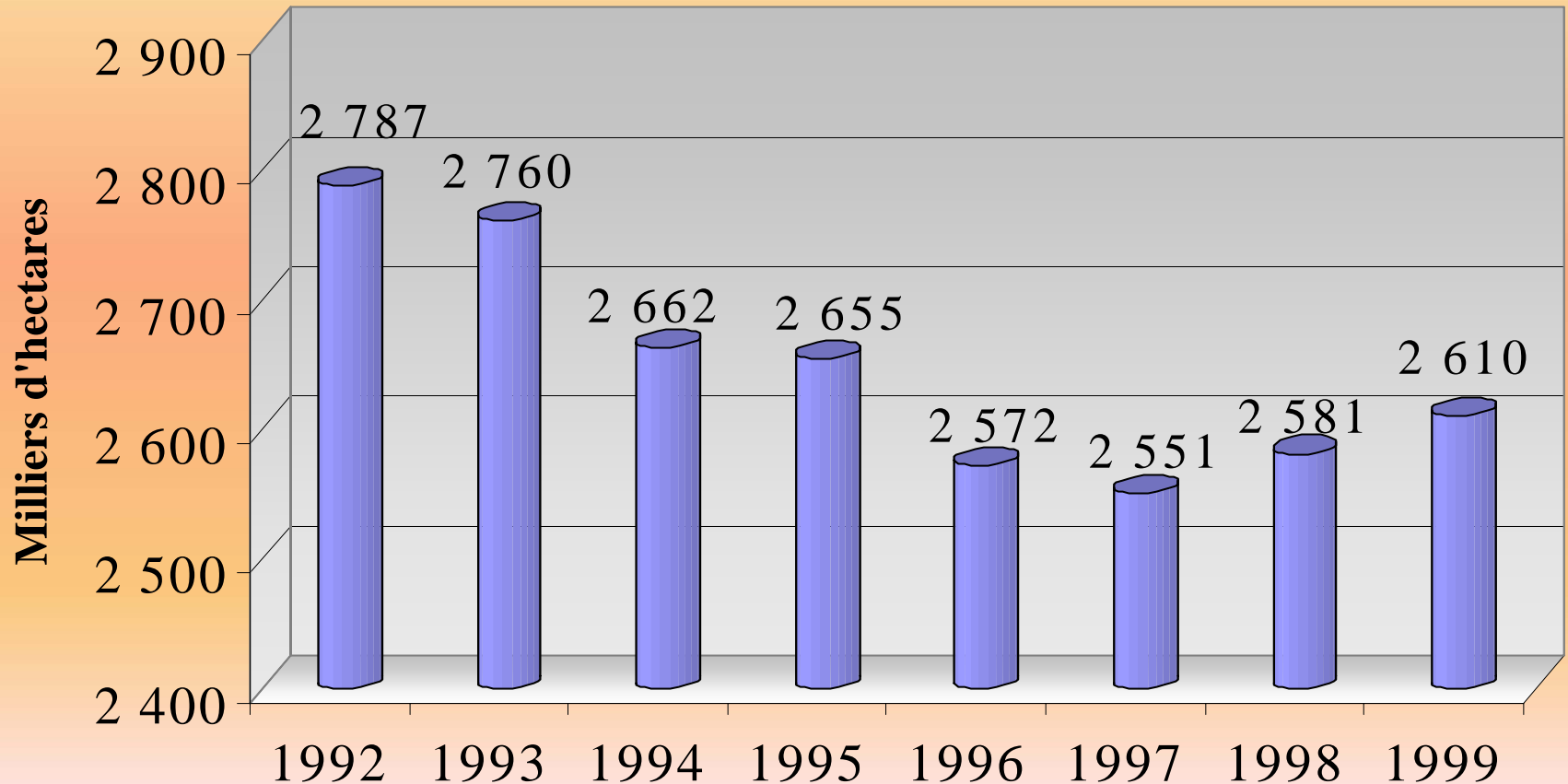
# *Évolution du nombre d'exploitations remboursées, 1992-1999*



Nombre d'exploitations remboursées par mesure en date du 1er septembre 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

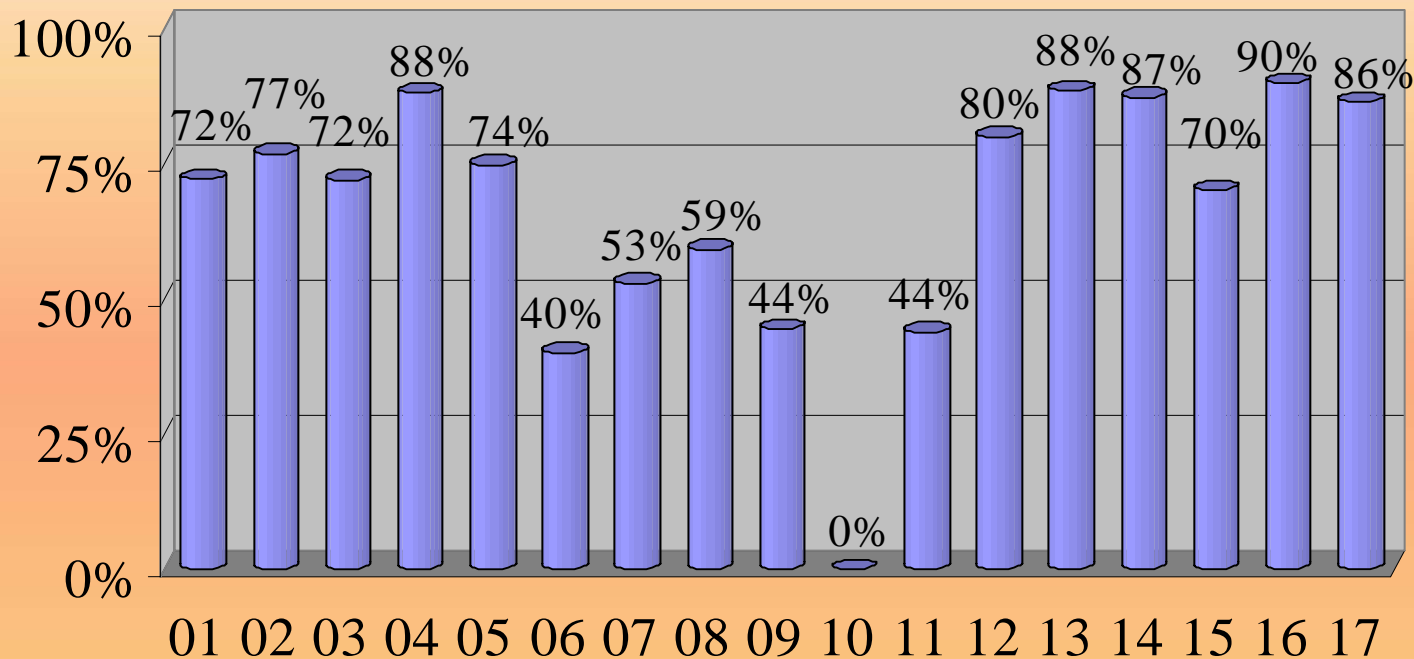
## Évolution du nombre d'hectares remboursés ( '000 ha), Québec, 1992-1999



Nombre d'hectares remboursés par mesure en date du 23 septembre 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

# *Superficie remboursée par le programme par rapport à la superficie occupée par les exploitations agricoles enregistrées, 1999*



## **Régions administratives du Québec**

01 Bas-St-Laurent

02 Saguenay-Lac-St-Jean

03 Québec

04 Mauricie

05 Estrie

06 Comm.-urb.-de-Montréal

07 Outaouais

08 Abitibi-Témiscamingue

09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec

11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

12 Chaudière-Appalaches

13 Laval

14 Lanaudière

15 Laurentides

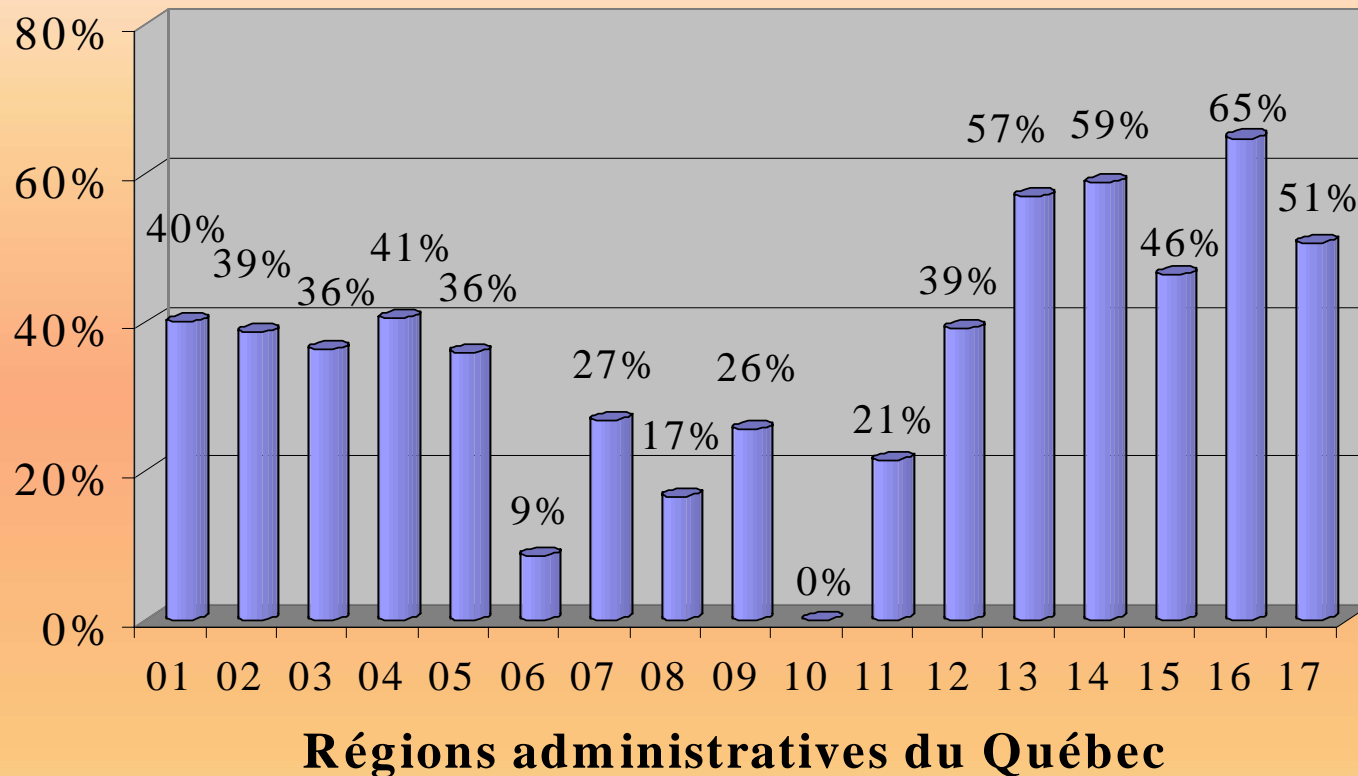
16 Montérégie

17 Centre-du-Québec

Source : CPTAQ, Rapport annuel 1998-1999

MAPAQ, Service des subventions, 22 septembre 2000

# *Part relative de la superficie remboursée dans la superficie zonée agricole par région, 1999*

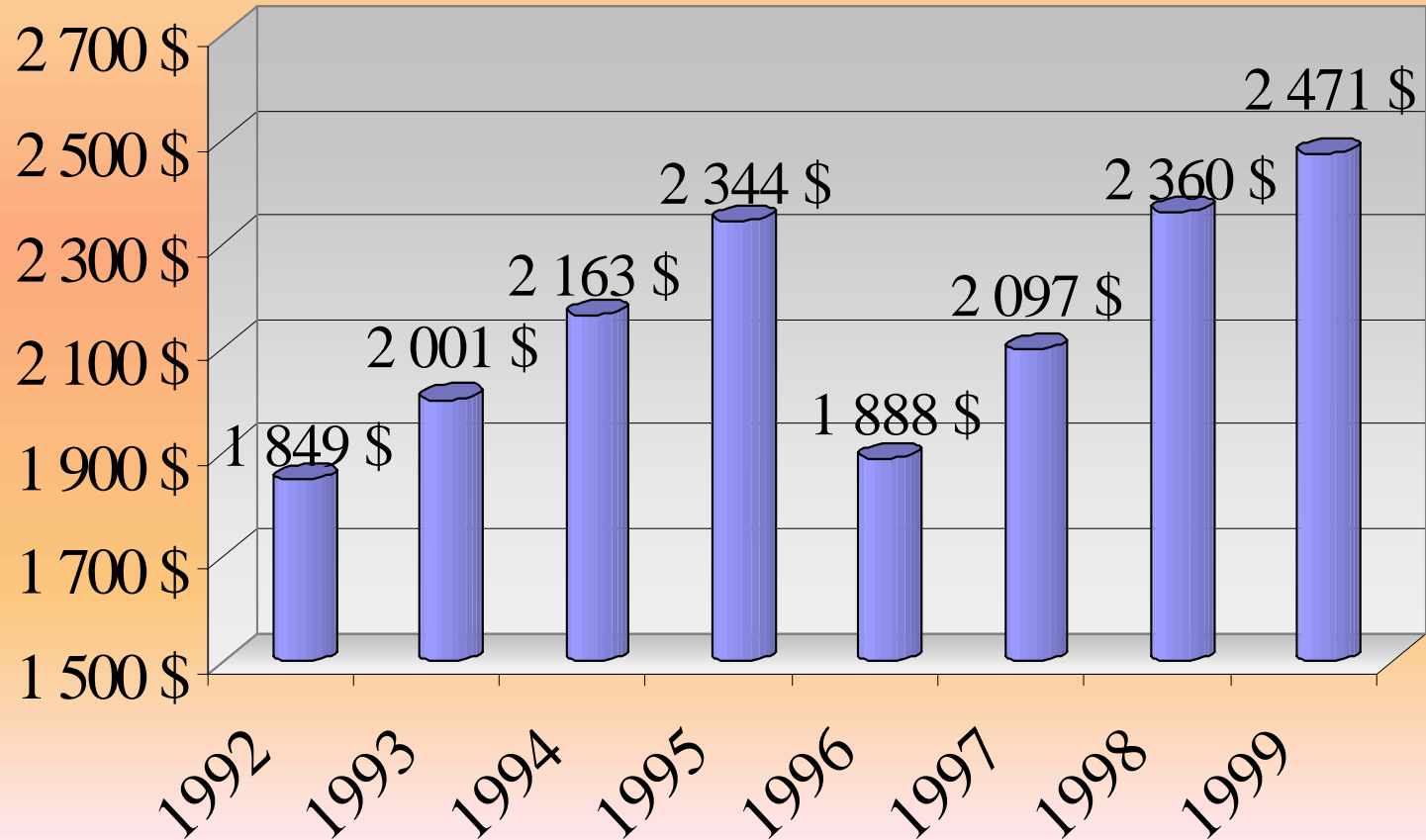


01 Bas-St-Laurent	07 Outaouais	13 Laval
02 Saguenay-Lac-St-Jean	08 Abitibi-Témiscamingue	14 Lanaudière
03 Québec	09 Côte-Nord	15 Laurentides
04 Mauricie	10 Nord-du-Québec	16 Montérégie
05 Estrie	11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	17 Centre-du-Québec
06 Comm.-urb.-de-Montréal	12 Chaudière-Appalaches	

Source : CPTAQ, Rapport annuel 1998-1999  
 MAPAQ, Service des subventions, 22 septembre 2000



# *Remboursement moyen de taxes par exploitation agricole, 1992 à 1999*



Montants remboursés par mesure en date du 24 août 2000

Source: MAPAQ, Service des subventions

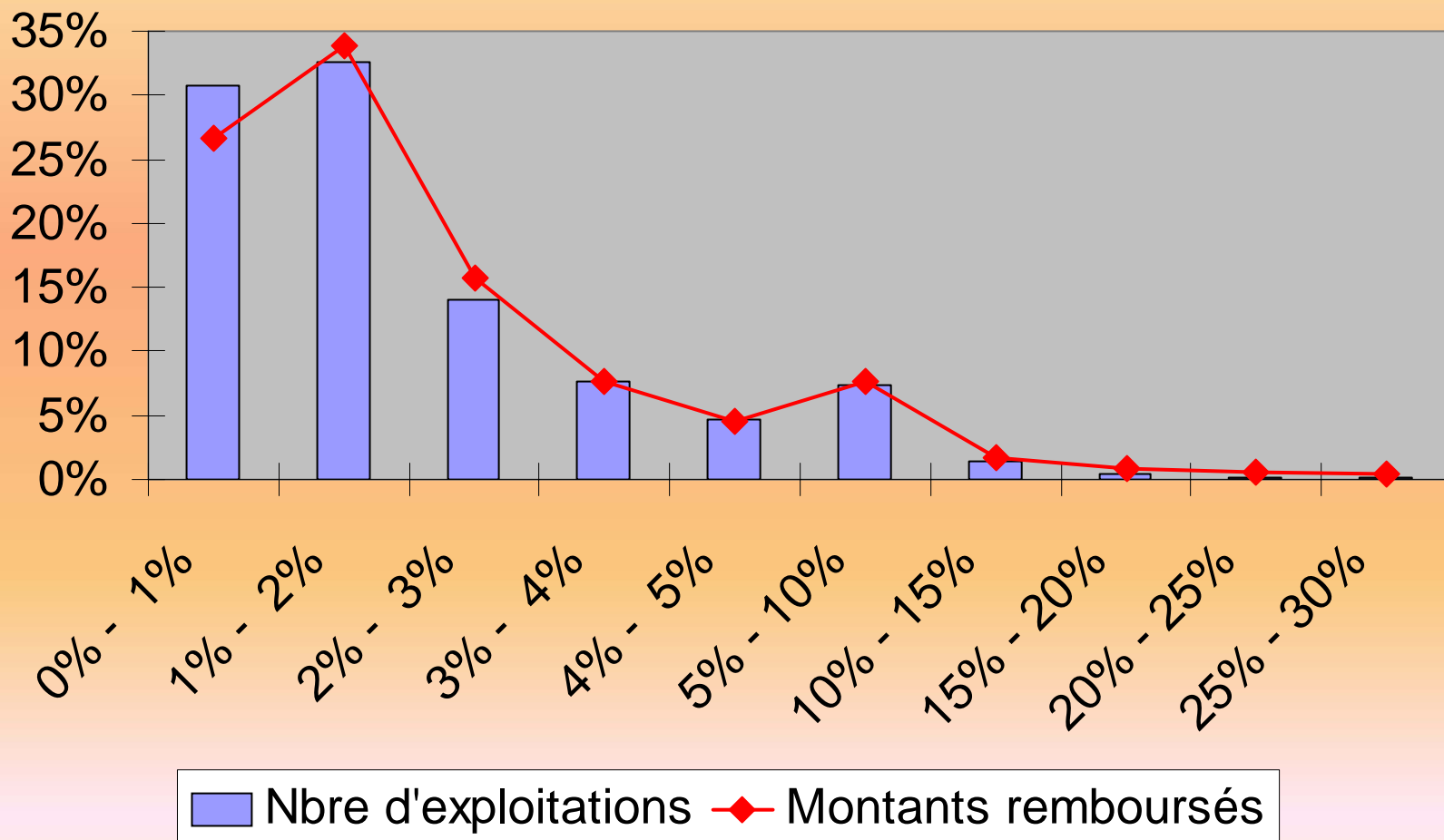
## *Nombre d'exploitations par strate de remboursement, 1999*

Strates de remboursement	Nombre d'exploitations	% du total
0 \$ - 300 \$	385	1,56%
300 \$ - 1 000 \$	5507	22,34%
1 000 \$ - 2 000 \$	8583	34,81%
2 000 \$ - 3 000 \$	4546	18,44%
3 000 \$ - 4 000 \$	2199	8,92%
4 000 \$ - 5 000 \$	1154	4,68%
5 000 \$ - 10 000 \$	1759	7,13%
10 000 \$ - 50 000 \$	512	2,08%
50 000 \$ - 100 000 \$	8	0,03%
<b>Total</b>	<b>24655</b>	<b>100,00%</b>

Nombre d'exploitations par mesure en date du 24 août 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

# *Nombre d'exploitations et montants remboursés par strate de pourcentage de remboursement dans le revenu brut, Québec, 1999*



Nombre d'exploitations et montants remboursés par mesure en date du 7 août 2000  
Source : MAPAQ, Service des subventions

*Nombre d'exploitations et montants remboursés  
par strate de pourcentage de remboursement dans  
le revenu brut, Québec, 1999*

Strates	Nbre d'exploitations	%	Montants remboursés	%
0% - 1%	7 580	30,80%	16 164 534 \$	26,57%
1% - 2%	8 025	32,61%	20 609 688 \$	33,88%
2% - 3%	3 460	14,06%	9 605 444 \$	15,79%
3% - 4%	1 888	7,67%	4 661 284 \$	7,66%
4% - 5%	1 157	4,70%	2 750 012 \$	4,52%
5% - 10%	1 810	7,35%	4 639 608 \$	7,63%
10% - 15%	332	1,35%	1 074 301 \$	1,77%
15% - 20%	119	0,48%	524 178 \$	0,86%
20% - 25%	47	0,19%	312 044 \$	0,51%
25% - 30%	36	0,15%	236 954 \$	0,39%
Avec exemption	156	0,63%	257 726 \$	0,42%
<b>TOTAL</b>	24 610	100,00%	60 835 773 \$	100,00%

Nombre d'exploitations et montants remboursés par mesure en date du 7 août 2000  
Source : MAPAQ, Service des subventions

# *Taxes admissibles au programme et taux de remboursement des taxes admissibles*

Année <sup>1</sup>	Taxes admissibles <sup>2</sup>	Montant moyen de taxes admissibles <sup>2</sup>	Remboursement moyen <sup>3</sup>	% du montant admissible remboursé
1996	62 436 204 \$	2 434 \$	1 888 \$	77,54%
1997	67 079 323 \$	2 711 \$	2 097 \$	77,35%
1998	75 016 638 \$	3 036 \$	2 359 \$	77,71%
1999	78 058 453 \$	3 165 \$	2 471 \$	78,07%

<sup>1</sup> Correspond à l'année fiscale municipale (débutant le 1er janvier) et à l'année fiscale scolaire (débutant le 1er juillet de l'année précédente)

<sup>2</sup> Montant de taxes attribuable à la valeur foncière admissible au programme de remboursement de taxes municipales et scolaires du MAPAQ.

Taxes admissibles remboursées par mesure en date du 1er septembre 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

<sup>3</sup> Montants remboursés par mesure en date du 1er septembre 2000

Source : MAPAQ, Service des subventions

# *Options de réforme*

§ Abolition du programme.

§ Crédit d'impôt:

┆ Lier le programme au revenu net de  
l'exploitation agricole;

ou

┆ Lier le programme au revenu familial.

# *Options de réforme*

§ Modifier le seuil minimal de 10 000 \$ de revenu brut annuel.

┆ Ex.: Porter ce seuil à 20 000\$/ 25 000\$/ 30 000\$

§ Modifier le seuil d'admissibilité de 150\$/ha.

§ Modifier le plafond de 30 % du revenu agricole brut annuel.

┆ ↓ plafond ⇒ incitatif au développement de la production agricole en zone urbaine ou à proximité.

# *Options de réforme*

§ Modifier les modalités de remboursement.

┆ Mode 1 / Mode 2 / Mode 3

§ Modifier le seuil de 800 \$/ha à partir duquel le remboursement de la taxe foncière municipale est égal à 100 %.



# *Options de réforme*

- § Lier le programme à des critères agro-environnementaux.
- § Modifier les deux niveaux de remboursement:  
70 % et 100 %.

# *Options de réforme*

§ Le point de vue comptable.

- | Ex.: une économie budgétaire de 10 M \$, la façon d'y arriver n'a guère d'importance.

§ Le point de vue politique.

# *Options de réforme et impacts économiques*

§ Maintenir la taxation municipale et scolaire (le fardeau fiscal) des exploitations agricoles du Québec à un niveau comparable à celui de nos principaux concurrents.

# *Options de réforme et impacts économiques*

§ Maintenir la production agricole sur les terres agricoles

- | pour éviter que les terres ne soient abandonnées/dézonées;
- | pour éviter que les terres ne soient laissées en friche;
- | en raison du fardeau fiscal foncier.

# *Options de réforme et impacts économiques*

§ Impact sur le **développement régional**, particulièrement pour les régions périphériques

┆ Gaspésie, Côte-Nord, etc.

§ Impact sur **l'agriculture en émergence**, dont l'agriculture biologique.

# *Options de réforme et impacts économiques*

§ L'agriculture dans les régions périphériques:

┆ Quoique marginale par rapport à l'ensemble de l'économie agricole du Québec,

⇒ elle est essentielle dans ces régions.

┆ Ex.: la Gaspésie, la Côte-Nord, l'Abitibi, le Témiscamingue